

Le 19 décembre 1792, à Nogent-le-Rotrou.

Le mercredi 19 décembre 1792, la municipalité de Nogent-le-Rotrou recevait le serment de fidélité à la Nation de la femme et de la fille du citoyen Bessirard de la Touche.

*« Ce Jourd'huy dix neuf Décembre mil Sept cent quatre vingt douze 1.<sup>er</sup> de la République f.<sup>oise</sup>*

*Devant nous Maire & officiers municipaux de la ville de NoGent Le rotrou*

*Sont comparus Les Citoyens [ sic ] Marie adélaïde victoire Parseval epouse du Cit. Pierre Bessirard, et aglaé Marie Charlotte Bessirard la touche Fille mineure de ces derniers, Lesquelles nous ont dit que conformément à la loi du quinze aoust dernier qui exige la prestation de Serment de Tout Penssionnaire recevant traitement et rente de l'état, ils se rendoient actuellement + [ mot rayé illisible, en fin de § : à l'effet ] de prêter le Serment d'être Fidèle à la nation de maintenir La Liberté & l'egalité ou de mourir en les défendant, et de fait sur l'invitation du conseil general, les comparants ont preté ledit Serment, dont Il leur a été accordé acte, et ont signé avec nous et nôtre Secrétaire. deux mots rayés nuls.*

*Bessirard - Latouche*

<i>Parseval</i>	<i>Bessirard de la touche</i>	<i>Sortais</i>
<i>J C Joubert</i>	<i>baugars</i>	<i>Beuzelin</i>
<i>Rigot</i>		<i>P. Cherreau</i>
		<i>P.<sup>re</sup> Lequette</i>
		<i>P.<sup>r</sup> de la C.</i>

*Fauveau*

*Sr. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Archives municipales de Nogent-le-Rotrou, 1 D 2, feuillet 16.